

seille de placer sur son drapeau une belle vache Ayrshire, avec un fond de gazon vert et un groupe d'hommes d'Etat la regardant avec admiration. Je crois que ce motif serait fort approprié, étant donné l'état de l'industrie laitière en ce moment.

M. COOTE: Qui trairait la vache?

M. CAMPBELL: Probablement une autre personne que le cultivateur.

Il y a quelques jours, mon honorable ami de Weyburn (M. Young) a accusé les députés de l'extrême-gauche d'avoir abandonné les principes qui les ont fait élire. Dois-je lui dire qu'on ne doit pas jeter de pierres quand on habite une maison de verre? Plutôt que parler de la paille que nous pouvons avoir dans l'œil, ne lui faudrait-il pas enlever la poutre qu'il a dans le sien? Si quelqu'un se lève dans cette Chambre et parle de protection en faveur du cultivateur, mon honorable ami de Weyburn prend la parole et fond sur lui comme un ange vengeur. Il est prêt à combattre toute une légion de diables protectionnistes, s'ils ne sont pas en ligue avec le Gouvernement, mais quand les manufacturiers demandent et obtiennent la protection pour leurs produits, et quand nous demandons qu'on s'occupe du consommateur, mon honnami est muet comme une carpe; on n'entend pas un mot sortir de sa bouche. Hier, il a demandé à un député de notre groupe pourquoi nous ne faisons pas partie de la ligue des consommateurs. Je vais lui dire pourquoi je n'en fais pas partie et je crois que cela s'applique à tous les députés de notre groupe. Nous sommes prêts à combattre ici dans cette Chambre. Nous ne voulons pas agir par procuration, car c'est ici que nous devons lutter. Mais mon honorable collègue reste calme à son siège quand ces luttes ont lieu et il s'excuse en disant: "Voyez ce que la ligue des consommateurs accomplit devant la commission du tarif." Nous ne faisons pas notre lutte par procuration en dehors de la Chambre, monsieur l'Orateur, nous la conduisons ici même. Je veux être juste vis-à-vis de mon honorable collègue, car je le sais honnête et je sais aussi que son cœur est à la bonne place, mais je crois qu'il est dans une fausse position; il comprend qu'il doit répondre au signe du whip du parti. Hier, l'honorable député de Nelson (M. Bird) et plusieurs autres, ont fait allusion aux tentatives employées pour dépister les députés, au cours de ce débat. Permettez-moi de dire à mon honorable ami de Weyburn que la ligue des consommateurs est simplement un subter-

fuge destiné à détourner l'attention des électeurs de la conduite de leurs mandataires à la Chambre.

Je vais donner un exemple à mon honorable ami. Je veux me montrer équitable envers lui, car je le tiens en haute estime. En 1928, le représentant de la ligue des consommateurs auprès de la Commission du tarif, son délégué rétribué, a écrit une lettre dans laquelle il a appelé le budget de 1928 le pire budget qu'il y ait eu depuis la Confédération. Il a signalé surtout l'abandon des principes libéraux qui a marqué la réduction de l'impôt sur le revenu et les prescriptions concernant le tarif de faveur accordé à la Grande-Bretagne, lesquelles ont doublé le droit sur plusieurs articles importés de la Grande-Bretagne. Voilà ce qu'a dit du budget le représentant de la ligue des consommateurs. Qu'ont fait les membres de la ligue qui sont députés à la Chambre?

L'hon. M. STEVENS: Ils ont voté pour le budget.

M. CAMPBELL: Ils ont avalé le budget tout rond comme la baleine a avalé Jonas, mais, en l'espèce, il serait plus exact de dire que c'est Jonas qui a avalé la baleine. Je regrette d'avoir à croiser le fer avec nos honorables vis-à-vis. Je le regrette pour eux et je crois qu'il faut plutôt s'apitoyer sur eux plutôt que de les condamner. Je les invite à monter sur les plateaux où l'air est pur et doux. Qu'ils s'installent au milieu de nous qui n'avons pas de "whip" et sommes libres d'exposer nos opinions comme nous le faisons devant les électeurs. Pendant la prochaine campagne, nous entendrons beaucoup parler des actes de la ligue des consommateurs. Je m'intéresse davantage à l'attitude des membres de la ligue à la Chambre.

Voici un extrait du compte rendu du discours prononcé à Winnipeg par le ministre actuel des Chemins de fer (M. Crerar) après qu'il eût prêté le serment d'office. Le compte rendu a paru dans la *Tribune*, le 22 janvier 1930. Je donne la citation:

Condamnant le tarif protecteur, M. Crerar a déclaré que la protection est une politique douanière dont l'effet inéluctable est d'accorder des avantages à certaines classes de la société aux dépens des autres. Le principe sur lequel repose la protection ne convient pas à un pays nouveau. "Il est impossible de développer les villes de l'Est aux dépens des villes de l'Ouest sans susciter des jalousies, de la méfiance et des dissensions."

Ce sont de nobles sentiments, mais quelle attitude prendra le ministre des Chemins de fer quand il s'agira de régler ces questions dans cette enceinte? Voilà à quoi on juge les hommes, non aux sentiments qu'ils expriment en public.